



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ASSEMBLEE DU 06 NOVEMBRE 2015

RAPPORT N°5 - RESSOURCES HUMAINES :

REVISION DU PROTOCOLE GENERAL D'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS DEPARTEMENTAUX

INTERVENTION DE JEAN-RAYMOND VINCIGUERRA

Je ne surprendrai sans doute personne en disant que nous ne pouvons pas approuver ce chapitre du rapport, consacré au réaménagement du temps de travail des agents départementaux.

Outre la perte d'avantages acquis, nous voulons insister sur la brutalité de la procédure adoptée pour imposer ces changements :

Est-ce de cette façon que votre parti « Les Républicains » envisage de mener les réformes sociales qu'ils mettraient en œuvre dans l'éventualité d'un retour au pouvoir ? Il y a de quoi méditer sur l'exemple que nous vivons ici et maintenant.

Nous ne pouvons pas nous associer à l'approbation de cette manière de procéder, nous ne pouvons pas approuver une perte d'acquis sans dialogue ni négociation.

Et nous voulons vous poser une question : avez-vous envisagé les conséquences de ce genre de décision autoritaire sur la motivation des agents ? Comment peut-on penser que la qualité du service public ne sera pas altérée par de telles conditions de gouvernance.

Les agents ne sont ni des machines ni des automates, chacun dispose d'une faculté de réflexion et d'un libre arbitre. Les heures de RTT sont générées par les heures de travail réalisées il ne s'agit pas de cadeau.

En limitant les RTT à 11 jours vous interdisez aux agents de travailler au-delà de 36h30 par semaine, vous voulez ramener le temps de travail au strict minimum de la loi, attendez vous à être confronté en réponse à une motivation limitée au strict minimum du règlement.

Jusqu'ici, les agents du département étaient fiers de travailler pour cette collectivité qui les prenait en considération.

Le message très clair qu'ils ont reçu 5/5 comme tous les travailleurs de France et de Navarre et des Alpes-Maritimes est celui que vous avez délivré devant la presse locale et nationale :

- Nice Matin où vous prônez un retour "*progressif vers les 39 heures*" et soulignez que "*Le temps où les hommes politiques n'étaient là que pour distribuer des sucres d'orge est terminé.*"
- et le Figaro où il est indiqué que le président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes a assorti son annonce d'une attaque de la loi sur les 35 heures qui aurait "*déstabilisé, désorganisé et entravé les administrations qui n'ont plus les capacités à conduire les missions d'intérêt général.*"

Vous avez en outre dénoncé, je cite : "*des mesures budgétaires drastiques, sinon mortelles*", qui obligent à "*rechercher des marges nouvelles*". Or nous avons vu que les DMTO allaient progresser de 69.7 M€ en 2015 et que votre estimation de la baisse de la DGF de 25 M€ était surestimée.

Monsieur le président, vous êtes parlementaire. Vous réclamez sans doute régulièrement et à juste titre l'étude d'impact autrement dit l'évaluation prévisionnelle de l'impact des projets et

propositions de lois qui vous sont soumis sur les politiques publiques. Nous l'attendons concernant ce rapport.

En dehors de la surenchère des déclarations convenues de la droite et de l'extrême droite sur les fonctionnaires avez-vous bien mesuré l'impact de vos réformes sur la qualité du service rendu à la population ?